

Conseil d'école du 13 novembre 2015:

Présents:

Les enseignants Mr et Mme Laurensou

La représentante des parents d'élèves de Noailhac: Mme Wisman

Les représentantes des parents d'élèves de Lagleygeolle: Mme Chambeaudie et Mme Augusto

Le représentant de la mairie de Noailhac: Mr le maire Mr Lassalle,

La représentante de La mairie de Lagleygeolle:, Mme Jugie

La DDEN de Noailhac : Mme Coudert

La DDEN de Lagleygeolle : Mme Brunerie

Excusés :

La représentante de la mairie de Lagleygeolle : Mme Bourdet

Les représentants de la mairie de Noailhac : Mr Serrager et Mme Ruebenthaler

Le représentant des parents d'élèves de Noailhac: Mr Oller

Monsieur le maire de Lagleygeolle Mr Claval

Ordres du jour:

- Horaires et règlement :

Il n'y a pas de modification dans le règlement du rpi si ce n'est pour les horaires. Le règlement sera disponible sur les blogs de classe et dans chaque école.

Les horaires de cette année sont pour les deux écoles du RPI :

Les lundis, mardis et jeudis, il y a classe de 9h à 12h puis de 13h30 à 15h50, les mercredis de 9h à 12h, les vendredis de 9h à 12h puis de 13h30 à 15h30. Il y a eu quelques soucis en début d'année concernant la récupération des élèves en péri scolaire mais maintenant les horaires sont bien intégrés.

Les APC pour Noailhac sont les lundis et jeudis de 16h à 16h30, pour Lagleygeolle, ils sont les mardis et jeudis de 16h à 16h30 également.

- Effectifs :

Il y a 16 élèves à Noailhac : 5GS, 4CP et 7CE1. 13 élèves à l'école de Lagleygeolle : 3 CE2, 3 CM1 et 7 CM2. Pour l'an prochain, 7 CE2 sont prévus à Lagleygeolle et 7GS à Noailhac. Il y aurait les mêmes effectifs que cette année soit 16 élèves à Noailhac et 13 à Lagleygeolle.

Les enseignants remercient les municipalités pour leur implication et les parents pour leur confiance.

Les maires ont rencontré l'inspectrice de circonscription dont dépendent les écoles et ont fait un courrier explicatif au DASEN par rapport à la menace de fermeture qui reste sur notre RPI.

- Activités culturelles et sportives:

- Rencontres sportives:

Les élèves des deux écoles se rendront tous les mois au gymnase, le transport est payé par les municipalités. L'école de Lagleygeolle a participé à une course d'orientation au mois de septembre, les enfants ont, comme toujours, beaucoup aimé. Une autre course est prévue à Aubazine au mois de mai.

- Sorties et animations culturelles:

Les élèves de Lagleygeolle ont assisté à un spectacle des JMF à Meyssac au mois d'octobre. La coopérative scolaire a pris en charge cette sortie. Les élèves de Noailhac n'y ont pas assisté car c'est un spectacle à partir de 8ans.

Les élèves des deux écoles ont participé au festival de l'imaginaire d'Aicontis sous différentes formes : Les élèves de Noailhac ont appris à dessiner des elfes et des dragons puis le péri scolaire leur a réalisés des costumes et les enfants ont fait des lutins. Les élèves de Lagleygeolle ont fait des dessins en classe puis lors du péri scolaire, ils ont réalisé des elfes. Le thème du fantastique a donc été abordé en classe notamment avec la venue de l'illustrateur Bruno Brucero.

- Matériel et travaux:

- Lagleygeolle:

La maitresse remercie la mairie pour la peinture du tableau et celle des wc ainsi que pour la pose d'un nouveau portail et des nouvelles grilles de fermeture de l'école. Cependant il faudrait mettre des protections sur le bas de la partie coulissante. Elle souhaite qu'il y ait également des protections sur les piquets séparant la cour de récréation de la maison des locataires ou que ces piquets soient remplacés.

- Noailhac:

Le maitre remercie la mairie pour l'achat d'un nouveau banc ainsi que pour le traçage du terrain de sport dans la cour. Il demande un terrain de boules de pétanque, un pot pour protéger le racloir dehors, deux équerres en bois et une étagère pour installer les marionnettes en hauteur.

La municipalité a installé une enquête de radon dans la classe, dans la cantine et dans la salle municipale afin que les locaux soient analysés par rapport à la concentration moyenne.

Un diagnostic d'accessibilité pour les handicapés a été réalisé sur les bâtiments municipaux des deux communes.

- Questions diverses:

Les parents de l'école de Lagleygeolle demandent que les enfants habitant à Noailhac soient déposés à la garderie de Noailhac en cas de non récupération à la sortie du bus au lieu d'être ramenés à la garderie de Lagleygeolle.

Les enseignants demandent à avoir une clef du gymnase car ils sont les seuls du secteur à ne pas en avoir et doivent toujours aller les chercher dans les autres écoles avant la séance.

- Ménage :

Les enseignants souhaiteraient que le ménage (poussière, aspirateur, vitres) soit fait avant la rentrée scolaire mais ils comprennent tout à fait qu'avec le péri scolaire, le bus, la garderie, le personnel municipal ait encore du mal à s'y retrouver au niveau des heures.

- Pour Noël :

Les enseignants ont soumis une nouvelle idée à l'association de parents d'élèves afin qu'ils financent un spectacle pour les enfants ou une sortie au cinéma. Ils attendent leur proposition. Le passage l'an dernier du père Noël et d'un goûter n'ayant pas été concluant.

La séance est levée à 19h00.

Le prochain conseil d'école est fixé en mars à l'école de Lageygeolle.